

C.-G. GOURBEYRE

L'AMIRAL BARON GOURBEYRE

1786 - 1845

Gouverneur de la Guadeloupe



AUX ÉDITIONS DE LA CIGALE

RUE BOUCAIRIE

UZÈS

—
1935

Des 40^{es}

D 76635

Wat.

150

Hommage de l'Auteur

Bon-celle-jour-son-jour-beure

« Dieu veut qu'on conserve le souvenir des origines communes si éloignées quelles soient et qu'il en dérive des obligations particulières ; il veut que les hommes respectent toutes les liaisons du sang. »

Bossuet.



C.-G. GOURBEYRE

PE
12.430
4

PF 12
436
600

L'AMIRAL BARON GOURBEYRE

1786 - 1845

Gouverneur de la Guadeloupe



DT 635

AUX ÉDITIONS DE LA CIGALE

RUE BOUCAIRIE

UZÈS

—
1934

AMIRAL BARON GOURBEYRE

Carrière

EMBARQUÉ COMME MOUSSE

20 Novembre 1800.

ENSEIGNE DE VAISSEAU

12 Juillet 1808.

LIEUTENANT DE VAISSEAU

28 Mai 1811.

CAPITAINE DE FRÉGATE

22 Août 1823.

CAPITAINE DE VAISSEAU

Décembre 1828.

CONTRE-AMIRAL DE FRANCE

12 Juin 1841.

Titres honorifiques

Chevalier de l'ordre impérial de la Légion d'Honneur

1810.

Chevalier de l'ordre Royal et militaire de Saint-Louis

1819.

Baron de la Restauration

1830.

Officier de la Légion d'Honneur

1834.

Gouverneur de la Guyane

1839-1841.

Gouverneur de la Guadeloupe

1841-1845.



L'Amiral baron Gourbeyre

L'Amiral baron Gourbeyre naquit à Riom, dans une maison voisine de celle de Malouet, le 30 octobre 1786.

Son père était procureur du Roi à la sénéchaussée d'Auvergne et sa mère était la fille d'un chevalier de Saint-Louis. Le jeune Gourbeyre reçut comme prénoms Jean-Baptiste-Marie-Augustin.

La famille du procureur était nombreuse. Les tourmentes révolutionnaires jetèrent le désordre dans sa fortune. Ses fils durent se disposer, dès l'enfance, à prendre un jour un état lucratif. Augustin Gourbeyre commença ses études plus tard qu'on ne le fait ordinairement. Mais, doué d'un esprit singulièrement judicieux, il put bientôt réparer les années perdues et, à 16 ans, embrasser la carrière maritime.

LES PREMIÈRES CAMPAGNES

Augustin Gourbeyre partit pour Lorient. Il s'embarqua simplement en qualité de mousse, le 20 Novembre 1800, sur la frégate « La Sémillante », destinée pour le port de Norfolk, en Virginie.

La « Sémillante » revint à Brest, le 2 Mars 1802.

Le 26 Novembre, A. Gourbeyre prit rang parmi les Novices. Il sut se faire apprécier. Pendant ses heures de loisir, il donnait à quelques-uns des leçons de mathématiques.

Monté sur le vaisseau « l'Ulysse », il continua de séjourner à Brest.

Le 26 Novembre 1803, il fut nommé aspirant de 2^e classe.

Le 5 Janvier 1805, à bord de la frégate « l'Indienne », il fut nommé aspirant de 1^{re} classe.

Le 6 Janvier, il partit de Brest pour aller en convoi sur la canonnière n^o 20 ; il débarqua à Lorient, le 18 Septembre.

Le 16 Avril 1807, il repartit de Lorient pour Brest sur le lougre « Le Lodi » ; il arriva à Brest le 19 Mai.

Le 20, il monta sur la corvette « l'Espiegle » et repartit pour Lorient.

Le 4 Janvier 1803, il passa sur la frégate « La Calypso ».

Le 14, il fut nommé *Enseigne de vaisseau provisoire* et le 12 Juillet : *Enseigne de vaisseau entretenu*.

Le 15 Juillet 1808, A. Gourbeyre repartit de Lorient pour Brest où il arriva le 14 Août sur le lougre « Le Lodi ».

Le 27 Septembre, il monta sur une frégate en destination pour l'Île de France.



Bonaparte exposait alors au grand jeu des batailles sa couronne glorieuse et les destins de l'Europe contre la perfide Albion. Pitt n'existait plus, mais le cabinet de Londres, héritier de sa haine contre nous venait de proclamer le Blocus des ports de France. Notre marine avait péri ; 340 de nos vaisseaux avaient été pris ou détruits et la plupart de nos colonies étaient tombées aux mains des Anglais.

La frégate « La Vénus », commandée par le capitaine Hamelin, sortit de Cherbourg le 10 Novembre 1808, ayant à son bord A. Gourbeyre. On rencontre deux jours après deux bâtiments anglais ; ils sont attaqués, pris et livrés aux flammes.

LE COMBAT DU MOULE

En 1809, les Anglais attaquèrent avec trois bricks et une cor-

vette le petit port du Moule, sur la côte du nord de la Grande-Terre. Des bâtimens de commerce s'y étaient réfugiés, sous le feu d'une misérable batterie basse de trois ou quatre pièces, placées sur les cayes, tout à fait au bord de l'eau, et les Anglais voulaient s'en emparer. Le quartier du Moule était commandé par M. de Lauréal et la batterie par M. Beauvallon. Les brisants qui défendent la côte du Moule permettent cependant aux navires de s'approcher de très près; l'étroite passe du port était fermée par une chaîne, et les bricks anglais étaient embossés contre la chaîne, à demi portée de mousquet de batterie.

Les premières bordées de la corvette et des bricks balayèrent la muraille de la batterie et tuèrent presque tous les canonniers. Alors M. Beauvallon fit apporter sous la mitraille quelques balles de coton que les navires marchands avaient déchargées et s'en servit pour abriter ses artilleurs. Le feu recommença plus fort que jamais. Mais, comme les Anglais avaient douze fois plus de canons que les Créoles, ils mirent toutes leurs chaloupes à la mer, avec des troupes de débarquement, pour prendre la batterie.

M. Beauvallon, qui avait encore perdu de son monde, demanda un léger renfort aux navires marchands. Il se présenta quelques matelots de bonne volonté, commandés par un jeune aspirant de marine qui avait appartenu à l'équipage d'une flûte de guerre, perdue à la Guadeloupe et qui s'était embarqué comme second à bord de l'un de ces vaisseaux marchands, pour rentrer en France.

Ce petit renfort ranima la batterie remplie de cadavres et le jeune Aspirant de marine joua si bien d'une pièce dénommée « La grosse Marguerite », que les chaloupes anglaises furent mitraillées, brisées, coulées. Après sept ou huit heures de combat, la corvette et les bricks qui avaient fait des pertes énormes et dont les manœuvres étaient horriblement mutilées appareillèrent et gagnèrent le large.

Ce jeune Aspirant devait devenir l'amiral baron Gourbeyre, gouverneur de la Guadeloupe.

RAPPORT DE L'ENSEIGNE DE VAISSEAU :

Le retour en France

« Le capitaine général de la colonie m'accorda le commandement de « La Supérieure » et une expédition pour la France.

» En attendant mon départ, et le 25 Août, j'allais pour le service à Basse-Terre (chef-lieu de la Guadeloupe); j'étais dans un canot de « La Supérieure », je fus pris par les Anglais.

» Le 28, leur capitaine m'envoya pour solliciter mon échange; je ne pus l'obtenir parce qu'un officier qui voulait acheter « La Supérieure » au gouvernement était intéressé à me tenir éloigné du Préfet. Après être resté deux heures à terre, je fus obligé, comme un nouveau Régulus, d'aller me constituer prisonnier des ennemis.

» Le 2 Décembre, les Anglais me renvoyèrent à terre, toujours pour solliciter. Cette fois, je fus plus heureux; « La Supérieure » était vendue, je ne faisais plus ombre à personne et je fus échangé.

» Mais je me trouvais sans emploi, n'ayant pas l'espoir d'être de nouveau admis au service; ne recevant aucun secours du gouvernement et mes propres moyens ne me permettant pas de faire un long séjour dans la colonie, je me décidai à revenir en France.

» Le vaisseau, sur lequel j'étais passager, fut pris par les Anglais presque au sortir du port; mais il fallut nous relâcher. Je repartis sur un autre navire pour les Etats-Unis, et de New-York, j'arrivai à Lorient, le 19 Avril 1810.

» Mon absence de France a duré 17 mois 9 jours. C'est à Lorient que j'attends les ordres de son Excellence, le Ministre de la Marine.

Lorient, le 25 Avril 1810;

Gourbeyre, Enseigne de vaisseau.



Quand le rapport de l'Enseigne de Vaisseau parvint au Mi-

nistère, Paris était plongé dans l'ivresse des fêtes qu'avait occasionnées le mariage de l'Empereur avec la petite-fille de Marie-Thérèse.

Les parents qu'Augustin Gourbeyre avait eus dans la marine étaient tous morts. Ses talents seuls pouvaient parler pour lui. Le gouvernement sut les apprécier. On lui donna immédiatement du service à bord du vaisseau « Le Souvarow », et l'Empereur lui envoya le 7 mai, deux jours après l'arrivée du rapport au Ministère, la décoration de la Légion d'Honneur.

LE LIEUTENANT DE VAISSEAU

Le 20 Mars 1811, Napoléon eut un fils; des promotions eurent lieu dans la marine.

Le 28 Mai, A. Gourbeyre fut nommé lieutenant de vaisseau. Il était alors à Cherbourg d'où il s'embarqua pour Anvers le 26 Août sur le vaisseau « l'Illustre ». De là, il se rendit à Flessingue et revint ensuite à Anvers. Il se trouvait à bord de « la Milanaise » dans le port de la première ville, le 17 Mai 1812 et dans le port de la seconde, le 10 Mai 1814.

Après la prise d'Anvers, il reçut l'ordre de retourner à Cherbourg où il rentra le 23 mai; le 30 décembre il était à l'île d'Aix.

Son grade lui fut conservé sous la première Restauration. Embarqué sur le vaisseau « le duc d'Angoulême », il arriva à Brest, le 1^{er} Mars 1815. Le navire fut désarmé au mois de Décembre.

A. Gourbeyre fut encore maintenu dans son grade sous la deuxième Restauration et employé au service du port de Brest.

Pendant son séjour, il épousa la fille unique d'un capitaine de vaisseau.

Le 9 Septembre 1818, il s'embarqua pour Rochefort, sur la frégate « la Cléopâtre »; il y resta jusqu'au 31 Décembre, époque à laquelle il partit pour la Martinique; il était au fort Royal le 4 Mars 1819 et de retour à Brest le 26 Mai.

Par ordonnance royale du 22 Août 1819, il fut nommé *Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis*.

Il repartit de Brest le 29 Août pour aller croiser sur les côtes d'Espagne et de Portugal. Il avait ordre de retourner ensuite à Rochefort.

Le 11 Août 1820, il s'embarqua pour Bayonne, sur la frégate « la Bretonne » ; il était de retour le 20 Octobre.

Dans le courant de Décembre, il se dirigea sur la Martinique et le 2 Avril 1821, il était à Cayenne.

A son retour, il adressa au Ministre des notes qu'il avait rapportées sur la situation des Açores. Il avait communiqué avec elles trois semaines avant son arrivée. Ces notes furent reçues avec plaisir par son Excellence.



LE CAPITAINE DE FRÉGATE

Au commencement de Septembre 1822, le lieutenant de vaisseau s'embarqua pour Lorient ; il s'y trouvait, lorsque par ordonnance royale du 22 Août 1823, il fut nommé capitaine de frégate. Il y resta jusqu'au mois de Décembre, époque de son départ pour le Brésil sur « La Magicienne ».

Le 5 Avril 1824, il était à Bahia (empire du Brésil), le 19 Juin à Rio-Janeiro, et le 17 Septembre de nouveau à Bahia.

Le 2 Avril 1825, il était de retour à Brest d'où il partit, le 8 Juillet, sur la gabarre « La Morella » qui se dirigeait vers Cadix.

Revenu le 18 Septembre, il s'embarqua sur la même gabarre pour l'Île d'Aix. Le 20 Novembre, il se trouvait à Rochefort. C'est de là qu'il partit le 20 Janvier 1826 pour le Chili.

Pendant l'année 1827, il explora les dangereux récifs de Vanikoro où, 42 ans auparavant, les bâtiments de la Pérouse s'étaient brisés et avaient péri. Il fut auprès de Dumont d'Urville qui découvrit le lieu du naufrage de « la Boussole » et de « l'Astrolabe ».

De là, le capitaine de frégate Gourbeyre se rendit une seconde fois au Chili et revint en France le 27 Février 1828, ramenant de ce pays deux lamas pour le jardin des plantes de Paris.

Embarqué de nouveau le 10 Mai sur le vaisseau « le Jean-Bart » il écrivit de Sainte-Croix-de-Ténériffe le 29 et de Rio-Janeiro le 27 Août. « Le Jean-Bart » faisait partie de l'escadre de l'amiral Roussin, envoyé dans les mers du Brésil. Le Chef d'escadre avait arboré son pavillon sur ce navire.

LE CAPITAINE DE VAISSEAU

L'amiral Roussin, l'un des premiers hydrographes de l'époque, homme d'une loyauté parfaite, apprécia le caractère franc de A. Gourbeyre.

Les deux marins, pendant plusieurs mois vivant ensemble, passèrent d'une estime réciproque à une amitié des plus vives.

Ce fut pour l'amiral un bonheur bien doux d'annoncer à son ami que, par ordonnance royale du 1^{er} Décembre portant l'honorable contresieing du baron Hyde de Neuville, ministre de la marine, il était élevé au grade important de Capitaine de Vaisseau.



Immédiatement, A. Gourbeyre prit le commandement du navire « le Duquesne » qu'il abandonna peu de temps après pour monter sur la frégate « la Terpsichore » avec laquelle il fit voile vers la mer des Indes. Une escadre vint se rallier à lui dans l'un des ports de notre colonie de Bourbon.

EXPÉDITION DE MADAGASCAR

La tâche imposée au capitaine Gourbeyre était de celles qu'on ne confie qu'à des hommes de choix. Il s'agissait de remplacer dans l'île de Madagascar, ancienne colonie française, l'influence des Anglais par la nôtre. Le ministère Martignac voulait rendre à nos relations extérieures un peu de cette activité que nous avons perdue depuis 1815. Le baron Hyde de Neuville conçut la pensée de rétablir le drapeau blanc sur les villes de Madagascar.

En 1814, l'ancien capitaine de la « Vénus », M. Hamelin, devenu contre-amiral, avait conduit une escadre française dans ces parages et avait pris un prétexte plus ou moins fondé pour intervenir entre les souverains de Foullepoinette et Tamatave, deux principales cités de l'île. A la suite de ce débat, Tamatave et Foullepoinette furent occupées par les Français.

Bientôt, les indigènes, les Malgaches et les Hovas, dirigés par des officiers anglais, vinrent attaquer nos avant-postes. En 1822, le souverain des Hovas réussit à expulser de Madagascar nos soldats et nos colons. Plusieurs années se passèrent sans qu'aucune vengeance fut tirée de ces affronts. L'influence anglaise prévalut dans les conseils du roi et de ces contrées.

En 1828, ce prince mourut brusquement. La reine Ranavola-Manjaka avait empoisonné son époux sur les instigations de son amant, jeune africain élevé par les missionnaires anglais. Montée sur le trône par un crime, cette femme laissa s'augmenter encore l'influence de nos rivaux les Anglais.

La France comprit enfin qu'il y allait de son honneur de combattre une extension qui pouvait compromettre un jour sa colonie de Bourbon.



Le Journal du Puy-de-Dôme, du 13 Février 1830, contient l'article suivant :

EXPÉDITION DE MADAGASCAR

Commandant le Capitaine de Vaisseau GOURBEYRE

Le récit de cette expédition qui intéresse l'honneur de nos armes retentit en ce moment dans toute la France ; il aura pour nos lecteurs un mérite de plus lorsqu'ils sauront que, dans cette circonstance, c'est un de nos honorables compatriotes qui, par son courage et son humanité, a ajouté à la gloire du nom « français ». M. Gourbeyre, de Riom, est le fils d'un des avoués de la cour Royale les plus distingués de son temps, par une sévère probité et de grandes connaissances. Sa mère et une partie de sa famille habitent aujourd'hui la ville de Clermont ; tels sont les motifs qui nous ont fait insérer l'article du *Moniteur* du mardi 9 courant, page 175.

« Les divers points que la France possède depuis plus de 200 ans sur la côte orientale de l'île de Madagascar avaient été envahis par la tribu des Hovas qui tenait sous la plus violente oppression les peuples de cette côte, depuis longtemps nos fidèles alliés. Le roi, sur un rapport de M. le baron Hyde de Neuville en date du 29 Janvier 1829, a ordonné qu'une expédition serait dirigée sur Madagascar à l'effet de faire reconnaître par les Hovas, soit en employant la voie des négociations, soit en recourant, s'il y avait lieu, à la force, les droits de la France à la possession des points envahis.

» L'expédition est partie de Bourbon au mois de Juin dernier sous le commandement de M. le capitaine de vaisseau Gourbeyre. Elle se composait de la frégate « La Terpsichore », de la gabarre « l'Infatigable » et du transport « Le Madagascar ». Plus tard, ces bâtiments ont été rejoints par l'avisos « Le Colibri », par la corvette de charge « La Nièvre » et par les gabarres « La Chevrette » et « La Zélée ».

» Conformément à ses instructions, le premier soin du commandant de l'expédition a été d'informer la reine des Hovas qui réside

à Ermine de l'objet de sa mission et des intentions pacifiques de la France. Cette communication indiquait toutefois un délai au delà duquel le silence du gouvernement des Hovas serait considéré comme un refus de reconnaître nos droits et deviendrait le signal des hostilités.

» En attendant la réponse de la reine et l'ouverture des négociations qui présuseraient devoir être la suite, le commandant de l'expédition fit prendre possession de Teintingue qui se trouve placé presque vis-à-vis de l'île Sainte-Marie que nous n'avons pas cessé d'occuper. Teintingue était depuis longtemps abandonné par les Hovas.

» Un fort y a été élevé, le pavillon blanc y a été arboré le 18 Septembre et c'est avec le plus vif enthousiasme que nos soldats ont juré de le défendre. Pendant que le commandant de l'expédition pourvoyait à l'établissement des forts de Teintingue, il apprit que les Hovas avaient interdit aux Malgaches, sous peine de mort, d'y apporter des vivres, que partout les Français étaient l'objet de leurs insultes et que même un traitant de Bourbon, tombé entre leurs mains, avait été fait esclave et vendu à un chef Hovas, traitement jusqu'alors sans exemple de la part de ces peuples barbares.

» Le délai accordé au gouvernement d'Ermine pour faire connaître sa détermination étant expiré, sans qu'aucune réponse fut parvenue, M. le capitaine de vaisseau Gourbeyre quitta Teintingue dans les premiers jours d'Octobre et se porta avec la « Terpsichore », « La Nièvre » et « La Chevrette » sur Tamatave où les Hovas avaient un établissement assez important.

» Le 10 Octobre, l'expédition arriva devant Tamatave. M. Gourbeyre rend compte dans les termes suivants de ses opérations :

» Pendant que les bâtiments s'embossaient à 300 toises du fort, un officier fut envoyé à terre pour annoncer que je venais recevoir la réponse du gouvernement hovas, dont je voulais connaître les dernières résolutions. Le général qui commandait Tamatave me fit dire

qu'il n'avait pas de lettre pour moi et qu'il ignorait les intentions de la reine.

» Le lendemain, toutes les dispositions étant faites pour le combat, un des officiers de « La Terpsichore » se rendit au fort pour demander au général s'il avait des pouvoirs pour traiter et, sur sa réponse négative, il lui remit une déclaration de guerre au gouvernement hovas ; il lui remit également une lettre où je lui annonçais que les hostilités allaient commencer immédiatement.

» Il était huit heures du matin quand cet officier me rendit compte de sa mission. Je fis aussitôt commencer le feu et quelques instants après le fort de Tamatave n'existait plus. Les boulets et la mitraille couvraient la plage et traversaient le fort. Quelques boulets bien dirigés causèrent l'explosion du magasin à poudre. Il n'y avait pas un quart d'heure que l'action était commencée, et déjà tous les bâtiments et les bagages des Hovas étaient devenus la proie des flammes. Le général, les principaux officiers, entraînés par leurs soldats épouvantés, fuyaient dans toutes les directions ; ils croyaient échapper à la mort que plusieurs trouvèrent sur leurs pas, car nos boulets les atteignaient dans leur retraite.

» Pour compléter nos succès, j'expédiai dès 8 heures $1/4$ les troupes de débarquement sous les ordres de M. Fennix, capitaine au 16^e régiment d'infanterie légère. Ces troupes se composaient de 58 marins des 9^e et 32^e équipages de ligne, de 140 soldats du 16^e léger et de 40 soldats africains de la garnison Sainte-Marie : en tout, 238 hommes.

» Un détachement d'Hovas voulut s'opposer au débarquement. Mais deux canonnades tirées par la chaloupe et « La Terpsichore » les dispersèrent et la colonne, éclairée par deux détachements de tirailleurs, se mit en marche pour poursuivre l'ennemi.

A 8 h. $1/2$, nos troupes approchant du fort, je fis cesser le feu des bâtiments. Les Hovas voulurent alors mettre un peu d'ordre dans leur retraite. Ils essayèrent même de présenter la bataille, mais

ne tinrent pas longtemps devant les soldats français ; bientôt ils furent dans une déroute complète : beaucoup laissèrent leurs armes sur le champ de bataille, une vingtaine tombèrent sous les coups de nos mitrailleurs.

» Dès 9 heures du matin, le pavillon du Roi flottait sur les ruines du fort. Nos soldats et matelots campèrent sur le champ de bataille. Les Hovas se réfugièrent dans les montagnes d'Ivondron, à 4 lieues de Tamatave. Nous avons trouvé 23 canons, 212 fusils. Nous n'avons eu que deux blessés : ce sont deux tirailleurs du 16^e léger. J'ai été on ne peut plus satisfait de la conduite des officiers et soldats de l'expédition. A terre comme à bord, nos conscrits se sont montrés dignes de marcher à côté de nos vieux soldats ; quelques-uns figuraient parmi nos chefs de pièce.

» La leçon a été forte ; j'espère qu'elle sera efficace.

» J'ai offert au général des Hovas les secours de nos chirurgiens pour ses blessés ; j'attends sa réponse.

» Les Hovas, retirés au delà de la rivière d'Ivondron, se croyaient en sûreté derrière leurs remparts : ils appelaient près d'eux les Betriozaracs, leur défendaient, sous peine de mort, de nous porter des vivres et leur persuadaient que les soldats français, loin de leurs vaisseaux, étaient sans courage et n'osaient jamais s'éloigner du rivage hors de la portée de leurs canons. Il me parut nécessaire de donner à ces peuples une haute opinion de notre supériorité, malgré les difficultés qu'opposait la nature des localités. Je fis attaquer les Hovas par un détachement commandé par le capitaine d'artillerie de marine Schoell. Le parapet construit par eux fut emporté à la baïonnette ; alors la déroute devint générale. Fuyant dans deux directions différentes, une partie des Hovas se jeta dans les montagnes, où ils ne purent être poursuivis ; les autres gagnèrent la rivière, sur les bords de laquelle, atteints par quelques voltigeurs et un détachement de noirs Yollofs, ils trouvèrent la mort. Ces derniers ont fait preuve de beaucoup d'intrépidité ; ils se sont montrés dignes de combattre dans nos rangs.

Nous n'avons eu, dans cette affaire, que deux soldats blessés. Tout le monde a fait son devoir.

La correspondance de M. le capitaine de vaisseau Gourbeyre s'arrête au 16 Octobre, le jour où eut lieu l'affaire d'Ivondron. Il est permis d'espérer que nos succès ayant répandu l'effroi parmi les Hovas, des propositions pacifiques n'auront pas tardé à être faites. S'il en était autrement, toutes les mesures sont prises pour repousser l'ennemi, dans le cas où il oserait nous attaquer, et pour assurer la conservation des avantages que nous avons obtenus. Le capitaine de vaisseau Gourbeyre a déployé, dans cette circonstance, beaucoup d'activité et une grande énergie.

Le *Moniteur* du 12 Mars 1830 contenait à la page 287 un article ainsi conçu, qui complète l'article reproduit par le *Journal du Puy-de-Dôme*.

« Le gouvernement a reçu du capitaine de vaisseau qui commande l'expédition de Madagascar des rapports faisant connaître la suite des opérations qui ont eu lieu le 16 Octobre 1829.

» Les hostilités une fois commencées, il convenait, pour arriver plus tôt au but de l'expédition, d'attaquer les Hovas sur tous les points de nos anciennes possessions où ils s'étaient établis et fortifiés. En conséquence, peu de jours après l'affaire de Tamatave, M. le capitaine de vaisseau Gourbeyre se rendit avec la frégate « La Terpsichore », la corvette de charge « La Nièvre » et la gabarre « La Chevrette » devant Foullepoinde où les Hovas avaient élevé quelques fortifications.

» Le 26 Octobre, la division arriva au mouillage. Le lendemain, dès la pointe du jour, chacun des bâtiments qui la composaient prit le poste qui lui avait été assigné et l'attaque commença. Le feu des bâtiments ne tarda pas à faire taire celui des batteries établies sur la côte, et à forcer les Hovas à se retirer en désordre vers une redoute élevée à quelque distance. Le commandant de l'expédition fit alors débarquer les troupes qui se formèrent en colonne et s'avancèrent jusqu'à la redoute. Elles furent accueillies par une décharge

de mitraille qui nous tua quelques hommes. Les Hovas sortirent en grand nombre de leurs retranchements ; d'autres s'étaient postés derrière les palissades de quelques maisons particulières. Une vive fusillade s'engagea sur tous les points, mais bientôt nous fîmes cesser le feu de l'ennemi et nos troupes, après s'être emparées de la batterie de la Pointe-aux-Bœufs, y restèrent en bataille.

» Les Hovas avaient perdu 75 morts et 50 blessés ; nous avions eu 11 hommes tués et 15 blessés dont un est mort le lendemain. Au nombre des premiers est le brave capitaine Schoell, de l'artillerie de la marine, qui avait sollicité l'honneur de marcher à la tête des soldats africains.

» A 11 heures, l'ennemi ne se montrant plus sur aucun point, l'ordre fut donné de rentrer à bord. Les bâtiments conservèrent pendant toute la journée la position qu'ils avaient prise pour l'attaque.

» La division quitta Foullepointe le 28 Octobre au soir et, après avoir remonté à Teintingue, où le commandant alla prendre 80 hommes appartenant à la garnison de ce poste pour renforcer les troupes de débarquement, revint mouiller le 3 novembre devant Pointe-à-Larrée.

» Le lendemain au matin, les bâtiments, qui s'étaient embossés la veille, commencèrent le feu et ne le cessèrent que lorsque le fort occupé par les Hovas présenta une brèche praticable. Les troupes furent alors embarquées à bord des chaloupes qui devaient les porter à terre.

Au moment où elles allaient s'éloigner, marins et soldats jurèrent qu'ils célébreraient dignement la fête du roi de France, et c'est aux cris de « Vive le Roi » que les embarcations se dirigèrent vers le rivage, où elles ne tardèrent pas à aborder.

M. le capitaine de vaisseau Gourbeyre rend compte dans les termes suivants de la suite de ses opérations :

« Le capitaine Espagne, du 16^e léger, commandant les troupes

de débarquement, forma deux colonnes d'attaque : la première sous les ordres de M. Baudson, lieutenant à la 1^{re} compagnie du 4^e régiment d'artillerie à pied, la seconde sous les ordres de M. Paquet de la Revanchère, sous-lieutenant au 16^e léger. Il mit à la tête de la réserve, forte de 60 hommes, M. Maréchal, sous-lieutenant au corps africain. Les deux colonnes d'attaque, placées à la même hauteur, à cent toises en arrière, se portèrent en avant au pas accéléré, précédées de 45 soldats noirs envoyés en éclaireurs. Elles marchèrent en très bon ordre jusqu'à une première palissade élevée à deux cents pas du fort. Là, 50 Hovas, cachés derrière un retranchement, voulurent défendre le passage ; mais ils ne résistèrent pas longtemps à la fusillade dirigée contre eux et aux grenades qui leur furent lancées. Cette première barrière fut bientôt renversée, le poste abandonné, et les Hovas obligés de se sauver dans le fort principal.

» Après avoir franchi ce premier obstacle, nos troupes marchant toujours dans le même ordre, se dirigèrent sur le fort ; et déjà elles étaient à quarante pas des remparts, quand elles reçurent trois coups de canon à mitraille qui nous blessèrent quelques hommes. Ce fut alors que le capitaine Espagne ordonna l'assaut. A ce commandement impatientement attendu, le lieutenant Baudson, à la tête de la colonne de droite, se précipite vers une des portes et, malgré une grêle de balles, entraîne les soldats dans le fort où il tombe couvert de blessures au milieu des ennemis. De son côté, le sous-lieutenant de la Revanchère s'élança avec une telle impétuosité sur le côté opposé que la colonne de gauche était sur le rempart avant que l'ennemi eut pu rechercher ses canons. Les Hovas, qui avaient jusque là offert une courageuse résistance, ayant vu succomber leurs chefs et les plus braves d'entre eux, et s'apercevant d'ailleurs de l'inutilité de leurs efforts, ne songèrent plus qu'à la fuite : ils sortirent du fort et se sauvèrent dans la forêt en suivant le rivage du côté nord. Poursuivis par la réserve, ils perdirent encore beaucoup de monde dans

cette déroute. « La Chevrette » qui tira en ce moment leur fit essuyer de nouvelles pertes.

» A midi, je descendis à terre et je fis arborer le pavillon de France sur le fort des Hovas. La santé du Roi fut portée avec enthousiasme par tous les braves, heureux et fiers d'avoir célébré par une victoire la fête de leur auguste souverain.

» L'ennemi a laissé 119 morts sur le champ de bataille, dont 45 tués dans le fort auprès des canons ou sur la brèche. Les prisonniers que nous avons faits, au nombre de 27, assurent que beaucoup de leurs blessés ont péri dans le bois. 8 canons, 700 livres de poudre, quelques fusils, quelques sagayes et un troupeau de 250 bœufs sont tombés en notre pouvoir.

» Nous n'avons eu que 9 blessés dont un mortellement. Nous avons l'espoir de sauver le brave lieutenant Baudson. Les troupes ont occupé le fort pendant deux jours et les bâtiments sont restés au mouillage pour embarquer les canons, les poudres, les bœufs et tout ce qui pouvait être nécessaire d'emporter à Sainte-Marie. Enfin, le 6 Novembre au matin, nos détachements sont rentrés à leurs bords respectifs après avoir détruit le fort. La division a mis sous voiles et s'est rendue à Sainte-Marie.

» Dans le combat à la Pointe-à-Larrée, les canonniers de terre et de mer, les soldats et les marins, se sont couverts de gloire. On ne peut trop louer le capitaine Despaigne pour les bonnes dispositions qu'il a prises et la noble impulsion qu'il a su donner aux troupes ».

Le 20 Novembre, deux envoyés du gouvernement d'Ermine firent demander au capitaine de vaisseau Gourbeyre un sauf-conduit pour se rendre auprès de lui, afin de lui remettre deux lettres de la reine Ranavalo-Manjoka et traiter la paix. La division revint le lendemain pour les recevoir au mouillage de la Pointe-à-Larrée.

Une convention, où les droits de la France sont formellement reconnus, a été arrêtée par le commandant de l'expédition et les bâti-

ments français sont admis, comme par le passé, dans les divers ports occupés par les Hovas.

Tous les journaux se firent les échos du *Moniteur*. C'était la première fois, depuis un grand nombre d'années, que la marine française avait trouvé l'occasion de montrer ce qu'elle était en état de faire pour l'élévation de la gloire nationale.

LE TITRE



Les officiers et les soldats que M. Gourbeyre avait désignés dans son rapport sur la conquête de Madagascar furent l'objet de récompenses royales. Le nom du Capitaine de Vaisseau figura sur les listes des promotions dans la noblesse avec le titre de Baron.

LE DRAPEAU TRICOLORE

Un jour du mois de Décembre 1830, la population de Brest stationnait sur le rivage de l'Océan. On venait d'apercevoir au large une frégate française ornée du pavillon blanc. « Le navire surmonté de ce pavillon banni ramenait-il d'Holyrood, l'infortuné prince, qui avait le premier signé le décret déchiré par le peuple ? » Voilà ce que l'on se demandait.

Mais l'inquiétude fit place à une joie sincère quand on apprit que les marins qu'on allait voir débarquer ne rapportaient ces couleurs proscrites que d'une terre lointaine, où leur vaillance les avait illustrés.

Cependant les deux drapeaux étaient en présence, les deux gloires se rencontraient : celle acquise au delà du tropique contre l'influence anglaise et celle que les valeureux citoyens de Paris avaient conquise en mourant pour leurs libertés. Le drapeau de Tamatave et de Fontenoy devait-il se déployer devant le drapeau du Louvre ?

A. Gourbeyre n'hésita point. Au noble cri de vive la France mille fois répété par ses compagnons, il arbora le pavillon tricolore et le salua de tous les feux du navire qui rapportait les trophées de Madagascar.

CROISIÈRE SUR LES COTES D'ESPAGNE

Cependant, ces continuel voyages avaient fatigué ce tempérament d'Auvergnat ; il prit un instant de repos.

Son fils se préparait, en s'embarquant sur « l'Atalante » comme Enseigne de vaisseau, à le remplacer un jour par le travail et la capacité, dans les grades supérieurs. Armand Gourbeyre, à 14 ans, était le digne fils de l'un des officiers les plus distingués de la marine française. Mais, esclave d'un usage barbare qui dominait une époque de progrès et de civilisation, victime d'un préjugé fatal, Armand Gourbeyre, à l'âge de 18 ans, quitta son vaisseau et sur la terre de la Martinique fut tué en duel.

Le Roi, en gage de sympathie, envoya la croix d'Officier de la Légion d'Honneur au commandant de la « Terpsichore ».

Son Excellence, le ministre de la marine, chargea alors le capitaine baron Gourbeyre de commander la station de Cadix. On se souvenait au Ministère de la marine de ses notes politiques sur les Açores. Personne, mieux que lui, ne parut plus apte à surveiller les Anglais de Gibraltar et leurs agents disséminés en Andalousie. Avant de monter sur « l'Algésiras » qui devait le transporter à Cadix, le Capitaine inspecta son vaisseau.

M. Granier de Cassagnac, le narrateur du combat du Moule, nous dit :

« Au mois de Juillet 1835, M. Beauvallon se promenait à Brest sur le champ de bataille. Le vaisseau « l'Algésiras » était mouillé en rade et le capitaine qui le commandait descendait à terre avec son canot. Comme il passait près de M. Beauvallon, le ca-

pitaine de vaisseau s'arrêta et le regarda fixement, après quoi il passa de l'air d'un homme qui doute. Enfin, à une troisième rencontre, le capitaine l'aborda :

— « Monsieur, ne seriez-vous pas de la Guadeloupe ? »

— « Oui, Commandant. »

— « Ne commandiez-vous point, au mois d'Octobre 1809, une compagnie d'hommes de couleur, chargée de défendre la batterie du Moule ? »

— « Oui, Commandant. »

— « Vous souvenez-vous d'un jeune aspirant de marine, qui vint vous aider avec quelques matelots d'un navire de commerce ? »

— « Oui, Commandant, et c'était un brave jeune homme qui s'est battu comme un héros. »

— « Eh bien ! s'écria le Capitaine de vaisseau en se jetant au cou de l'ancien lieutenant du Moule, c'est le jeune aspirant qui vous embrasse ».

Pendant la première période de son séjour à Cadix, Augustin Gourbeyre, dans le cœur duquel une plaie douloureuse était encore saignante, apprit coup sur coup la mort de sa fille aînée, de sa femme et de sa plus jeune fille.

Il conserva cependant la sérénité de sa raison et se mit en mesure d'éclairer le gouvernement sur les manœuvres sourdes de nos amis les Anglais. Sa correspondance d'un style concis, riche d'idées profondes et d'aperçus ingénieux captiva toujours l'attention du cabinet.

Un savant, le baron Taylor, ami du capitaine, à qui l'Auvergne doit la description de ses richesses archéologiques, vint en Décembre 1836, le trouver sur « l'Algésiras ». Les deux Français prirent un passeport espagnol et parcoururent ensemble ces provinces du midi de la triste péninsule jadis si heureuses, si brillantes sous les Abderramme et sous Ferdinand V. Ils admirèrent les sites décrits par Byron, séjournèrent dans les villes que les Kalifes d'Occident

avaient bâties avec une splendeur orientale. Séville et Cordoue n'étaient plus l'asile des grands talents et le séjour des plaisirs et des fêtes. L'onde bleue de Guadalquivir ne roulait d'une ville à l'autre que des flots ensanglantés.

Ils revinrent à bord de « l'Algésiras » au mois de Janvier 1837. Une nouvelle secousse révolutionnaire ébranlait la péninsule. De toutes parts, les prêtres et les nobles fuyaient pour demander protection à notre hospitalité. Illustration personnelle, courage, vertu, rien de tout cela ne pouvait sauver ceux que le peuple avait pris en haine. Le Provincial des Jésuites et un chapelain royal de Grenade, tous les deux poursuivis et condamnés au dernier supplice, se réfugièrent à bord de « l'Algésiras ».

LE VOYAGE EN AUVERGNE

Ayant rempli sa haute mission, le baron Gourbeyre revint à Paris où il fut admis dans l'intimité du gouvernement. On le nomma membre de diverses commissions consultatives réunies à l'effet de proposer des organisations nouvelles.

Cependant, depuis plusieurs années, il n'avait pas visité son pays natal. Au mois de Septembre 1838, il fit le voyage de Clermont. Il alla même passer quelques jours au sein de ses montagnes. Ce fut son oncle, M. Messance, l'honorable maire d'Ambert, qui reçut le capitaine de vaisseau. Là, plus de ces conversations politiques de la grande ville, plus de cette austérité que la discipline impose aux chefs encore plus qu'aux soldats.

« L'état habituel de mon âme, écrivait-il, ne s'arrange guère des plaisirs bruyants; une réunion nombreuse m'éloigne plus qu'elle ne m'attire... »

C'est cet état habituel d'une âme forte, mais attristée par des souvenirs trop pénibles, que sa famille et ses amis voulaient changer. On lui parla d'un second mariage. Mais il revint à Paris sans arrêter

son esprit à autre chose qu'aux affaires d'intérêt général qui l'y rappelaient.

LA BROCHURE SUR LA MARINE

Au mois de Mars 1839, nos possessions coloniales jetaient les hauts cris. Notre marine faisait entendre des plaintes vives.

Le baron Gourbeyre prit la plume, qu'il manie avec talent. Dans les journaux du mois de cette époque, parut un article intitulé : « Un mot sur la marine ».

« Ajourner les questions pendantes c'est, disait l'auteur, ne rien faire d'avantageux. Elles se reproduiront plus tard plus graves et plus complexes et plus difficiles à traiter, si on ne les aborde point aujourd'hui... »

Puis il ajoutait :

« Dans ce pays trop étranger aux choses de la mer, tout le monde ne voit pas que la question coloniale est aujourd'hui pour la marine française une question de vie et de mort ; tout le monde ne voit pas que la perte de nos colonies, dans les circonstances présentes, entraînerait certainement la ruine de notre force navale. C'est pourtant une vérité qui doit frapper tous les esprits.

« Sans parler de tous les services rendus, rappellerons-nous ici qu'une armée de mer est nécessaire :

« Pour la défense de nos côtes ;

« Pour cette partie de territoire français, qu'on appelle les colonies ;

« Pour la protection du commerce maritime qui s'élève à plus d'un milliard ;

» Et pour faire respecter le nom français, là où nos bataillons ne sauraient atteindre.

« Disons-nous que cette armée aura bientôt peut-être une grande mission à remplir, si le canon doit trancher un jour cette grande

question d'Orient dont jusqu'ici la diplomatie a pu ajourner le dénouement... »

Ainsi, lorsque personne encore n'osait toucher à ce voile mystérieux qui cachait à nos regards l'antique Orient, le baron Gourbeyre le soulevait. Son article eut du retentissement. Il n'est pas donné à tous de sonder l'avenir avec une telle sûreté.

LE GOUVERNEUR DE LA GUYANE

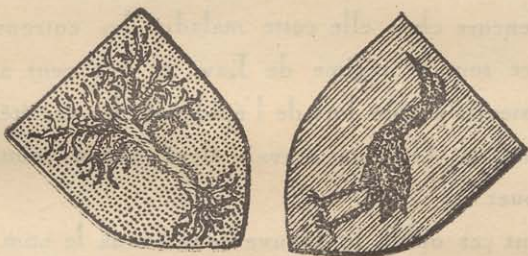
Au mois de Juin, le baron Gourbeyre fut nommé gouverneur de l'une de ces colonies dont il plaidait si éloquemment la cause.

Le 31 Août 1839, il épousa en secondes noces M^{lle} de Launay. Le moindre des avantages de cette union était de placer dans une brillante position de fortune le marin, qui, comme MM. de Chabrol, ses compatriotes, avait traversé de hautes fonctions sans s'enrichir.

M. Gourbeyre, en administrateur habile, sut non seulement se faire obéir mais encore faire aimer ses prescriptions. Ce n'est pas en heurtant de front les instincts ou les idées que l'on mène les hommes. Après avoir énergiquement (en faisant même taire la loi de sympathies louables) soutenu la cause des colons en Europe, il modéra leur impatience. Il leur fit comprendre qu'un jour la France ouvrirait les yeux et réparerait ses torts à leur égard.

En homme intelligent et qui prévoit les besoins de l'avenir, le gouverneur donnait ses soins au moral des populations en même temps qu'il se préoccupait de leurs intérêts matériels. Des écoles primaires gratuites de filles, de garçons, des salles d'asile, un bureau de bienfaisance, un conseil de charité, étaient les établissements dont il favorisait le développement. Dans ses explorations du pays, le gouverneur découvrait-il quelque objet curieux? Il en faisait l'acquisition pour l'envoyer aux savants de Paris.

« Dites au docteur Breschet, membre de l'Institut, écrivait-il,



D'or à l'arbre de sinople qui est de Launay.
De gueules à une grue d'or qui est Gourbeyre.

le 29 Janvier 1840, que je suis en mesure de lui faire une collection de papillons et qu'il n'a qu'à m'envoyer ses notes.

M. Gourbeyre n'était point parti pour Cayenne sans se rappeler que son compatriote, Malouet, avait été en 1774, ordonnateur de cette colonie. Arrivé sur ces parages lointains, il entendit parler de celui qui avait appris aux colons à cultiver les terres basses et qui avait mis à exécution, dans la Guyane, la méthode de dessèchement usitée à Surinam. On disait comment M. Malouet, devançant les temps par ses idées libérales, avait usé d'une rigueur salutaire envers certains désorganiseurs de bonne ou mauvaise foi, qui, ne tenant aucun compte d'un désastre tout récent, voulaient bouleverser la colonie et propager encore chez elle cette maladie des entreprises, ressentie par la France sous le régime de Law, et que cent ans plus tard, elle devait ressentir encore lors de l'épidémie des sociétés par actions.

Toutefois, la Guyane n'avait élevé aucun monument public à M. Malouet.

Réparant cet oubli, le Gouverneur donna le nom de Malouet à un fort nouvellement élevé sur les bords de l'Oyapock.





Photo Catulle LARA.

La Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).

Le Contre-Amiral, Gouverneur de la Guadeloupe 1841-1845

Au commencement de 1841, le ministère désigna M. Gourbeyre pour administrer la Guadeloupe. D'une colonie qui avait cinq lieues de circonférence et qui ne comptait que 20.000 habitants, M. Gourbeyre passait à un gouvernement de 122.000 hommes et huit lieues de circonférence. Comme il fallait un officier général des armées navales pour administrer la Guadeloupe, il fut nommé Contre-Amiral.



Le 15 Juin 1841, à 7 heures du matin, la corvette « La Triomphante » arrivait en rade de la Basse-Terre ayant à son bord l'Amiral Gourbeyre. Une foule nombreuse, au milieu de laquelle on apercevait les Chefs d'Administration, se tenait sur le cours Nolivos, pour saluer le nouveau Gouverneur de la Guadeloupe. Celui-ci descendit à terre à 10 heures et se rendit aussitôt à l'Hôtel du Gouvernement. Trois jours après, il écrivait au Ministre de la Marine :

« Je suis arrivé à la Basse-Terre le 15 de ce mois et le même jour je suis entré en fonctions. Je n'étonnerai point votre Excellence en lui disant que mon prédécesseur m'a remis le service dans un ordre parfait.

» Demain M. Jubelin part sur « La Triomphante » ; il emporte, à juste titre, les regrets des habitants de la Guadeloupe ».

Dès son arrivée, le Gouverneur convoqua le Conseil Colonial dont l'ouverture eut lieu le 1^{er} Juillet. Dans son discours, il disait :

« Quand le Roi m'a fait l'honneur de m'appeler au Gouvernement de la Guadeloupe, je n'ai pu dissimuler ni les difficultés, ni l'importance de cette haute mission, mais je devais retrouver

» ici les zélés collaborateurs du Chef qui s'est acquis tant de titres
» à vos regrets, et j'ai compté sur leur concours comme sur l'appui
» des représentants de cette belle Colonie.

» Oui, Messieurs, j'ai compté sur vous parce que je connais
» votre louable sollicitude pour les intérêts que vous représentez ;
» j'ai compté sur vous comme vous devez compter sur moi, dont
» le dévouement à la cause coloniale ne saurait être contesté.... »

Le nom de Gourbeyre appartient à l'histoire de la Guadeloupe. C'est sous l'administration sage et éclairée de ce Gouverneur que la Colonie connut le plus grand de tous les désastres dont elle fut le théâtre.

C'était au matin du 8 Février 1843. Onze heures allaient sonner. Le ciel était pur, sans nuage ; la température douce.

La nouvelle de la présentation du projet de loi sur les sucres avait fait descendre l'espérance dans le cœur du colon. Il souriait à l'avenir qui lui paraissait moins sombre.

Tout à coup le sol tremble. La ville de la Pointe-à-Pitre n'existe plus ! A sa place est un tourbillon, un nuage épais de poussière ! Les maisons disparaissent comme une lumière que l'on souffle. L'incendie éclate de toutes parts. On était riche, on est pauvre. On avait une nombreuse famille, on est seul sur la terre. L'ambiance d'aucun champ de bataille n'a présenté rien d'aussi affreux.

L'Amiral Gourbeyre se rendit aussitôt à la Pointe-à-Pitre. Dans une détresse si grande et au milieu des ruines encore fumantes, ce grand et noble cœur a su, par la confiance qu'il inspirait et la force d'âme qu'il avait le don de communiquer à tous, ranimer le zèle et l'ardeur des moins courageux.

Le 11, il adresse à la population, la proclamation suivante :

« HABITANTS DE LA GUADELOUPE »

« Un tremblement de terre dont vos annales n'offrent pas
» d'exemple, vient de couvrir de ruines notre malheureux pays :

» partout des habitations détruites, partout des victimes de cet immense désastre!

» *La ville de la Pointe-à-Pitre n'existe plus!* D'innombrables cadavres gisent aujourd'hui sous ses débris, d'où vous venez de voir sortir plus de 1.500 blessés, miraculeusement sauvés.

» Votre infortune est grande! mais toute ressource n'est pas détruite, toute espérance n'est pas perdue. Déjà vos frères de la Martinique et leur digne Gouverneur vous ont tendu une main amie; déjà le brave Amiral (1) dont vous connaissez dès longtemps les sympathies est venu s'associer à votre douleur comme à vos travaux; il partage avec vous les vivres de son escadre.

» La France entendra les cris de votre détresse et vos malheurs lui arracheront des larmes. Bientôt les bienfaits du Trône, n'en doutez pas, viendront soulager vos souffrances; bientôt la Mère Patrie viendra en aide à ses enfants aujourd'hui sans pain et sans asile...

»... Habitants de la Guadeloupe, j'ai admiré votre courage et votre résignation dans le malheur. Dans vos efforts persévérants pour effacer les traces du désastre, on reconnaîtra les nobles enfants de la France!

» Sur les ruines de la Pointe-à-Pitre

» le 11 Février 1843.

» Votre Gouverneur,

GOURBEYRE ».

A cette même date, le Gouverneur prend un arrêté par lequel il déclare les ports de la Colonie ouverts à l'introduction des comestibles de toute espèce et des bois de construction.

Avec l'aide du Maire de la Pointe-à-Pitre, M. Champy qui

(1) L'Amiral Laplace qui se trouvait en ce moment à la Martinique.

fait preuve d'un courage remarquable et d'un désintéressement absolu, l'espoir renaît bientôt dans le cœur de tous. On déblaise, on met de l'ordre partout. Peu à peu la Ville sort de ses ruines, se transforme et se relève.

8 Février 1843! date inoubliable dans les annales du pays. Deux noms se rattacheront toujours à l'histoire de ce jour : GOURBEYRE et CHAMPY.

Dans une adresse, en date du 5 Février 1850, faite par les anciens conseillers municipaux à M. Champy, on trouve les lignes suivantes :

« Il y a sept ans qu'à pareille époque nous vous apportions
» nos félicitations, alors que vous veniez d'être nommé premier ma-
» gistrat de la Cité.

» Témoin de la ruine de la Pointe-à-Pitre, il vous a été
» donné de présider à sa résurrection, et ce qu'elle est aujourd'hui,
» elle le doit pour une bonne part à Gourbeyre et à Champy ».

La Basse-Terre réservait à l'Amiral Gourbeyre une ovation. On savait ce qu'il avait fait à la Pointe-à-Pitre. On avait recueilli chacune de ses paroles. Il revenait à la Basse-Terre sans être annoncé. La population prévenue cependant, alla en nombre l'attendre sur le rivage. La foule, chapeau bas, s'ouvrit pour lui donner passage. Un silence d'abord régna, puis on entendit un cri sortir de toutes les poitrines : Vive l'Amiral Gourbeyre ! Cette foule suivit le Gouverneur et vint inonder la vaste place du Champ d'Arbaud. L'Amiral était ému. Il pleurait.

L'année suivante, un violent incendie ravageait plusieurs quartiers de la Basse-Terre. Cette circonstance permit encore au Gouverneur de montrer les hautes qualités qu'il possédait et qui justifiaient le choix de l'autorité.

La Guadeloupe devait à l'Amiral Gourbeyre un tribut de reconnaissance. Il avait su se concilier tous les cœurs et déjà l'on se

préoccupait comme d'un grand malheur de son départ pour la France où il avait demandé à rentrer.

Il voulait, en effet, reprendre du service à la mer. Ses préférences étaient marquées pour la carrière maritime. A plusieurs reprises, il avait sollicité la chose et comme elle ne lui était pas accordée, il écrivait au Ministre, à la date du 1^{er} Octobre 1844 :

« Monsieur le Ministre,

» J'ai sous les yeux la lettre bienveillante que votre Excellence
» a bien voulu m'écrire le 28 Juin dernier et dans laquelle je
» trouve le passage suivant :

» Je m'engage bien volontiers à vous proposer à cet effet au
» choix de Sa Majesté dès que l'occasion m'en sera offerte.

» Cette occasion ne s'est fait point attendre et le choix du
» Roi n'est pas tombé sur moi : c'est l'Amiral Turpin qui a obtenu
» le commandement de la station du Levant.

» Sur quoi puis-je compter aujourd'hui ?

» On m'oublie parce que je suis absent ; et pourtant, cette
» absence, vous le savez mieux que personne, ce n'est pas moi qui
» ai cherché à la prolonger ; vous savez mieux que personne aussi
» que j'ai toujours désiré et souvent demandé du service à la mer.
» Bien que peu encouragé par le succès, je viens renouveler mes
» instances à cet égard, je viens solliciter de votre Excellence le
» premier commandement vacant ».

Le 13 Mai 1845, le Gouverneur partait pour une tournée à la Pointe-à-Pitre. Il en revenait le 26 pour se coucher et pour ne plus se relever. La fièvre jaune qui faisait des ravages à cette époque avait atteint l'Amiral. Le 28, il délèguait au Commandant militaire la signature des affaires courantes. L'amiral succombait le 7 Juin 1845, après une maladie de dix jours.

Le Commandant militaire, Varlet, Gouverneur p. i. fit aussitôt paraître la proclamation suivante :

« HABITANTS DE LA GUADELOUPE! »

« Au moment où le deuil est dans tous les cœurs, au moment où
» l'affliction se peint sur tous les visages, je n'entreprendrai pas de vous
» faire mesurer toute l'étendue de la perte que vous venez de faire.
» Je ne puis que regretter avec vous celui dont la haute sagesse et
» l'Administration éclairée ont su se tenir au niveau des circonstances
» graves et désastreuses qui, depuis quelques années, ont désolé votre
» beau pays. Les vertus et les qualités de l'Amiral Gourbeyre
» conserveront à la Guadeloupe un souvenir impérissable : ses pensées
» et ses travaux tendaient, sans relâche, au bonheur et à la prospérité
» de votre Colonie à laquelle son nom demeurera pour jamais associé.

» L'Ordonnance constitutive m'appelant aujourd'hui à lui suc-
» céder, je n'ai pas la prétention de remplacer un maître aussi habile,
» mais me promettant de suivre avec exactitude la voie qu'il nous
» a tracée, j'ose me flatter qu'avec l'appui des hommes distingués
» qui lui prêtaient le concours de leurs lumières, je parviendrai à
» remettre, dans les conditions satisfaisantes où je le prends aujourd'hui,
» le pouvoir définitif entre les mains de celui que la volonté royale
» aura désigné pour vous gouverner ».

« Basse-Terre, le 7 Juin 1845 ».

Le même jour, Varlet faisait parvenir à l'Amiral Laplace, le message suivant :

« Amiral,

» Un nouveau malheur vient de frapper la Colonie de la
» Guadeloupe.

» J'ai la douleur, j'ai la triste mission de vous annoncer la
» mort de M. le Contre-Amiral Gourbeyre.

» Atteint, il y a dix jours, de la maladie dont l'issue funeste
» vient de nous le ravir, l'Amiral a succombé, à cinq heures et demie
» du matin, après une longue et douloureuse agonie ».

L'Amiral Laplace était à la Pointe-à-Pitre. Le Gouverneur p. i. lui demanda de mettre le bateau à vapeur « Le Tonnerre » à la disposition de la députation de la Pointe-à-Pitre pour assister aux funérailles de l'Amiral Gourbeyre qui devaient avoir lieu le lendemain dans la matinée.

Le corps fut gardé par des capitaines de milices et d'infanterie de marine et par le lieutenant de vaisseau Mallet, commandant de « La Décidée ».

La population a été admirable de dévouement pendant les funérailles. Les sentiments de la plus vive sympathie, manifestés dans cette circonstance, étaient unanimes et sincères. Malgré l'affluence, la décence la plus grande a constamment régné dans cette foule de toutes conditions et de toutes les couleurs.

*
**

L'attention du voyageur, qui se rend de la Pointe-à-Pitre au chef-lieu, est attirée à l'entrée de la Ville de la Basse-Terre, par un fort (1) qui domine le paysage et dont les murs abrupts se dressent verticalement sur la rivière du Galion qui coule à ses pieds. Le cadre dans cet endroit est merveilleux.

C'est sur le tertre de ce fort, au pied de la Commune qui porte son nom, que dort, de son dernier sommeil, l'Amiral Gourbeyre, à côté d'autres frères d'armes, dont le général d'empire Richepanse.

La tombe de l'Amiral se signale par sa simplicité. Une large pierre posée sur quatre boulets, et sur cette pierre un nom et une date :

G O U R B E Y R E

8 Février (2)

On ne peut s'empêcher de trouver que cet emplacement, face

(1) Le fort Richepanse.

(2) Date du tremblement de terre.

à l'Océan qu'il domine, était bien celui qui convenait à la tombe du marin dont l'attachement à sa carrière était si profond, et qu'il y a dans le fait de la présence de ces cendres, comme une réalisation, de la part de la destinée, des vœux des guadeloupéens qui n'auraient jamais voulu se séparer de leur Gouverneur.

Madame Gourbeyre ne pouvait se consoler de la perte qu'elle venait d'éprouver. Sa douleur était immense. Elle quitta la Pointe-à-Pitre sur le navire de commerce « Le Zampa » à destination du Havre, le 30 Juillet.

Le souvenir qu'elle laissait était empreint des sentiments de générosité dont elle fit preuve à l'égard de la population pointoise, lors du tremblement de terre. A la Basse-Terre également, où elle a su tendre une main charitable à toutes les misères, après l'incendie du 26 Août 1844, son souvenir est demeuré à jamais gravé dans le cœur des habitants.

La Guadeloupe a su reconnaître les grandes vertus et les nobles qualités de l'Amiral Gourbeyre et lui témoigner la reconnaissance profonde qu'elle lui a toujours gardée. L'un des bourgs de la Colonie porte le nom du grand citoyen. Cette appellation fut consacrée du vivant de l'Amiral par une ordonnance royale en date du 26 Février 1844. Prenant la parole à la bénédiction de l'Eglise, le 3 Mars 1844, il dit : « Je suis heureux de donner aujourd'hui mon nom à cette belle commune ; désormais elle s'appellera la commune de Gourbeyre ».

Le bourg de Gourbeyre situé à six kilomètres de Basse-Terre, sur la route qui joint cette ville à celle de la Pointe-à-Pitre, à quatre cents mètres environ d'altitude, est un des coins les plus agréables de la Colonie. Jouissant d'un climat délicieux et d'une vue splendide, le bourg et ses environs sont des lieux de villégiature. Tout à côté se trouve la station thermale de Dolé. Ces bains, très appréciés, attirent chaque année, au moment des changements d'air, un public nombreux. Dolé fait partie de la commune de Gourbeyre dont l'ensemble formait autrefois le quartier du Dos d'Ane.

La ville de la Pointe-à-Pitre, a tenu à rendre un hommage personnel à la mémoire de Gourbeyre. Un buste en bronze, érigé sur l'une de ses plus belles places, au milieu d'un square, entre l'Eglise et le Palais de Justice, porte cette inscription :

« A l'Amiral GOURBEYRE

« La Pointe-à-Pitre reconnaissante ».

Ce buste, placé sur un socle de pierre, fut renversé par l'effroyable cyclone du 12 Septembre 1928 et la grille de fer qui l'entourait fut complètement tordue. La municipalité fit replacer le buste et on mit une grille nouvelle. Le Palais de Justice lui-même, complètement endommagé par la tourmente fut entièrement reconstruit. Un superbe bâtiment, de conception moderne, relève encore la place et le square entouré d'une rampe de béton, toute blanche.

Le lieu où le buste de Gourbeyre a été élevé n'aurait pu être mieux choisi. Le buste fait face à l'Eglise, sur cette place même où, en 1843, tout un peuple épouvanté, n'ayant plus de confiance qu'en Dieu, fuyant de tous côtés, l'égarement sur les traits, est venu s'agenouiller humblement devant le Temple du Seigneur et implorer sa clémence, les bras levés vers le ciel.

Dans un écrit de l'époque, où il est dit que l'Amiral Gourbeyre a été le seul Administrateur qui osa s'élever contre les nouvelles attributions dont les Gouverneurs avaient été investis, on lit :

« Je ne connais qu'un seul homme qui ait pris la plume pour
» tracer d'une main ferme quelque chose comme ce que vous allez
» lire :

« Je ne reçois pas les reproches qui me sont adressés. Je suis
» sur les lieux et je vois les choses mieux que vous. Si vous n'êtes
» pas satisfait de ma manière d'agir, mes malles sont faites ».

Aussi lorsque, passant sur l'une des places de la Pointe-à-Pitre, un colon jeune ou vieux, riche ou pauvre, porte son regard sur un buste en bronze érigé par la reconnaissance, ce colon s'arrête, se découvre et s'incline.

A Madame Gourbeyre de Launay

*En ces lieux où la Seine aux rives bien aimées
Reflète feux du jour, teintes d'or et d'argent,
Peupliers élancés et plantes embaumées,
Dieu vous fit naître dans Nogent.*

*Là, sous les yeux aimants d'une mère idolâtre,
— Votre mère pouvait l'être de son enfant —
Avez-vous entendu, pensive près de l'âtre,
Venir l'Empereur triomphant?*

*Mais devant lui fuyaient trois têtes couronnées :
Bientôt votre maison s'ouvrit pour elles trois.
Vous avez dû sourire, en vos tendres années,
Au doux parler de tous ces rois.*

*L'Empereur, toujours grand, ne put voir une offense
Dans cet asile aux rois qu'il avait combattus.
Et vous, en ce temps-là, vous sortiez de l'enfance
Pour comprendre tant de vertus.*

*C'était l'époque heureuse et trop vite écoulée
Où, plus belle à nos yeux, la terre resplendit ;
Phase où votre jeune âme à tous s'est révélée
Comme un doux rayon qui grandit.*

Quelles furent, Madame, en de tièdes soirées,
Votre grâce infinie et votre aménité!
Nos familles alors n'étaient point déchirées
Sous les débris d'une cité...

Malheureuse cité, qu'avec douleur on nomme,
Te relèveras-tu dans un long avenir ?
De l'heure où tu tombas, morte comme un seul homme,
Dois-je éveiller le souvenir ?

Le ciel est beau, la terre est belle ;
La vague scintille au soleil :
Le jour qui se lève sur elle,
A celui d'hier est pareil.

Dans l'espace que l'on regarde,
Nul signe de prochain malheur,
En semant au loin la terreur,
Ne vient dire à l'homme : Prends garde !

Pourtant le sol gronde : on frémit.
Il tremble : une ville s'écroule.
Sur l'homme et l'enfant, qui gémit,
Un mur chancelant tombe et roule.

Sans avoir pu nous dire adieu,
Mutilés, broyés sous la pierre,
Ils ont donc fermé leur paupière
Pour ne l'ouvrir que devant Dieu.

*Ces frères vierges terrassées,
O mon Dieu, les vis-tu mourir ?
Vis-tu mères et fiancées
S'éteindre en un profond soupir ?*

*Mais la flamme marche : elle arrive,
Dévorant tout sur son chemin,
Corps palpitant, cadavre humain,
Et ne s'arrête qu'à la rive.*

*Mourir au milieu d'un bûcher !
Quel supplice affreux ! quel martyre !
Quand la flamme, pour nous toucher,
S'approche encore et se retire...*

*Cependant ils étaient aimés
Ces hommes aux puissantes âmes,
Ces vieillards, ces enfants, ces femmes,
Que l'incendie a consumés !...*

*Une Ville n'est plus... Quelques blanches colombes,
Voletant sur un mur, cherchent leurs doux abris.
Ailleurs, un chien mourant attend, auprès des tombes,
Un maître sourd à ses longs cris.*

*Quels tableaux ! Pour trouver une sœur attendue,
On déchire le sol de ses ongles sanglants
On appelle sa fille : on la voit étendue
Sur les cadavres pantelants...*

*Madame, au souvenir de ces grandes victimes,
De ces infortunés qui vivent d'un bienfait,
Ou subissent, la nuit, des tortures intimes,
Vous dirons-nous : Qu'avez-vous fait ?*

*Oh! vous avez suivi les traces de vos pères :
Vous soulagez des maux, vous essuyez des pleurs ;
Vous donnez une aumône à toutes les misères,
Une larme à tous les malheurs.*

*Aussi, quand vous passez, quelle âme chaleureuse
Ne répète tout bas dans la pauvre cité :
C'est d'un époux chéri l'émule généreuse ;
C'est l'ange de la charité.*

Basse-Terre (Guadeloupe), 24 Août 1843.



HAMELIN (Jacques-Félix-Emmanuel, baron).

Contre-Amiral, né à Honfleur en 1768, mort à Paris en 1839, Commandant de « La Vénus ». Grand officier de la Légion d'Honneur.

DUMOND-D'URVILLE (Jules-Sébastien-César).

Illustre navigateur, Contre-Amiral, Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de St-Louis.

ROUSSIN (Albin-Reine, baron).

Amiral de France, né à Dijon en 1781, mort à Paris en 1854. Il força l'entrée du Tage avec six vaisseaux et quatre frégates malgré le feu de nombreuses batteries. Pair de France, Ambassadeur, Ministre de la Marine, Grand-Croix de la Légion d'Honneur.

HYDE DE NEUVILLE (Jean-Guillaume, baron).

Homme politique français, Ministre de la Marine, né en 1776 à la Charité-sur-Loire (Nièvre), mort à Paris en 1857. Il améliora le système colonial en France.

TAYLOR (Isidore-Justin-Séverin, baron).

Auteur et artiste français, né à Bruxelles en 1789, Chef d'Escadron, Archéologue, Inspecteur Général des Beaux-Arts, Président Honoraire de la Société des Gens de Lettres, Commandeur de la Légion d'Honneur.

Il fut chargé par le Gouvernement en 1835 de se rendre en Espagne pour y acheter des tableaux.

CHABROL DE CROUSOL (André-Jean, Comte de)

Homme d'État, né à Riom en 1771, mort à Cabannes en 1836. Préfet du Rhône, Pair de France, Ministre de la Marine, Ministre des Finances.

MALOUET (Pierre-Victor, baron).

Homme d'État et écrivain français, né à Riom en 1740, mort en 1814. Ordonnateur de la Guyane, Maître des requêtes, Conseiller d'État, Ministre de la Marine.

LAPLACE (Cyrille-Pierre-Théodore).

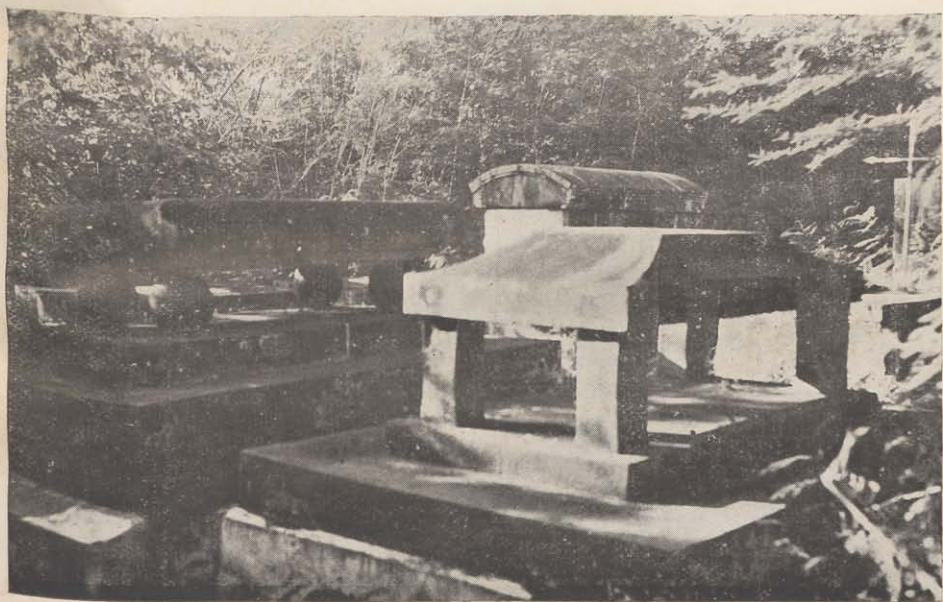
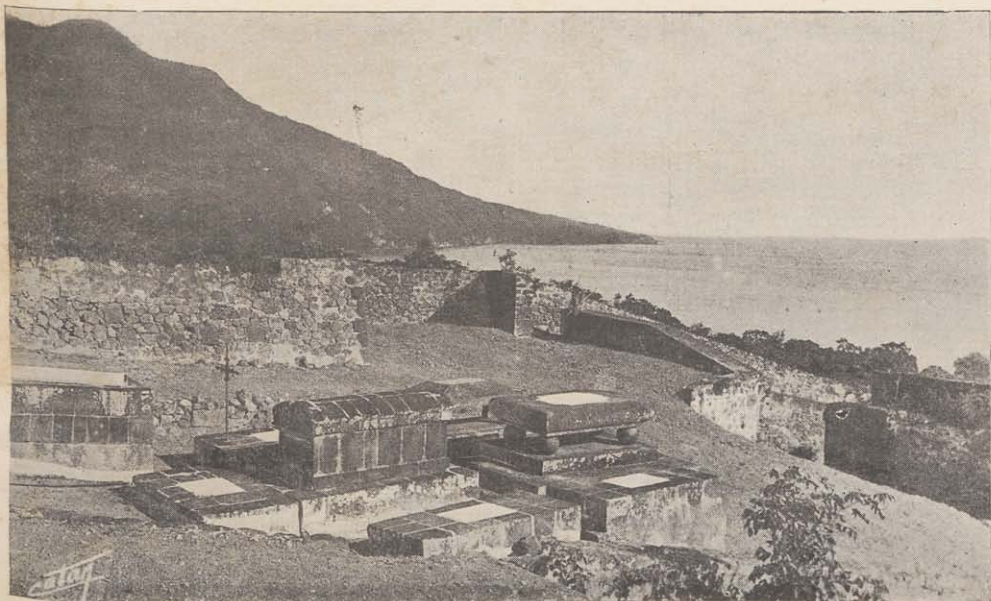
Vice-Amiral, né en 1793, Commandant de la station des Antilles (1841-1847). Préfet Maritime de Rochefort, ensuite de Brest, Membre du Conseil de l'Amirauté.

RICHEPANSE (Antoine, comte).

Général d'Empire, né à Metz en 1770, mort à la Basse-Terre (Guadeloupe), en 1802. Héros de Engen et de Hohenlinden. Envoyé à la Guadeloupe en 1802 pour y réprimer le soulèvement des noirs, il succomba de la fièvre jaune, après avoir rempli cette mission avec succès.



FORT RICHEPANSE



Tout près de l'Amiral Gourbeyre reposent le Général d'Empire Richepanse, dont le nom est inscrit sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile, les Généraux Sérignat, de Béthencourt. Aubert, et les Colonels Daniau et Capes.

PROVENANCES

Notice biographique de l'Amiral Gourbeyre par M. Louis Barse.

Combat du Moule par M. Granier de Cassagnac.

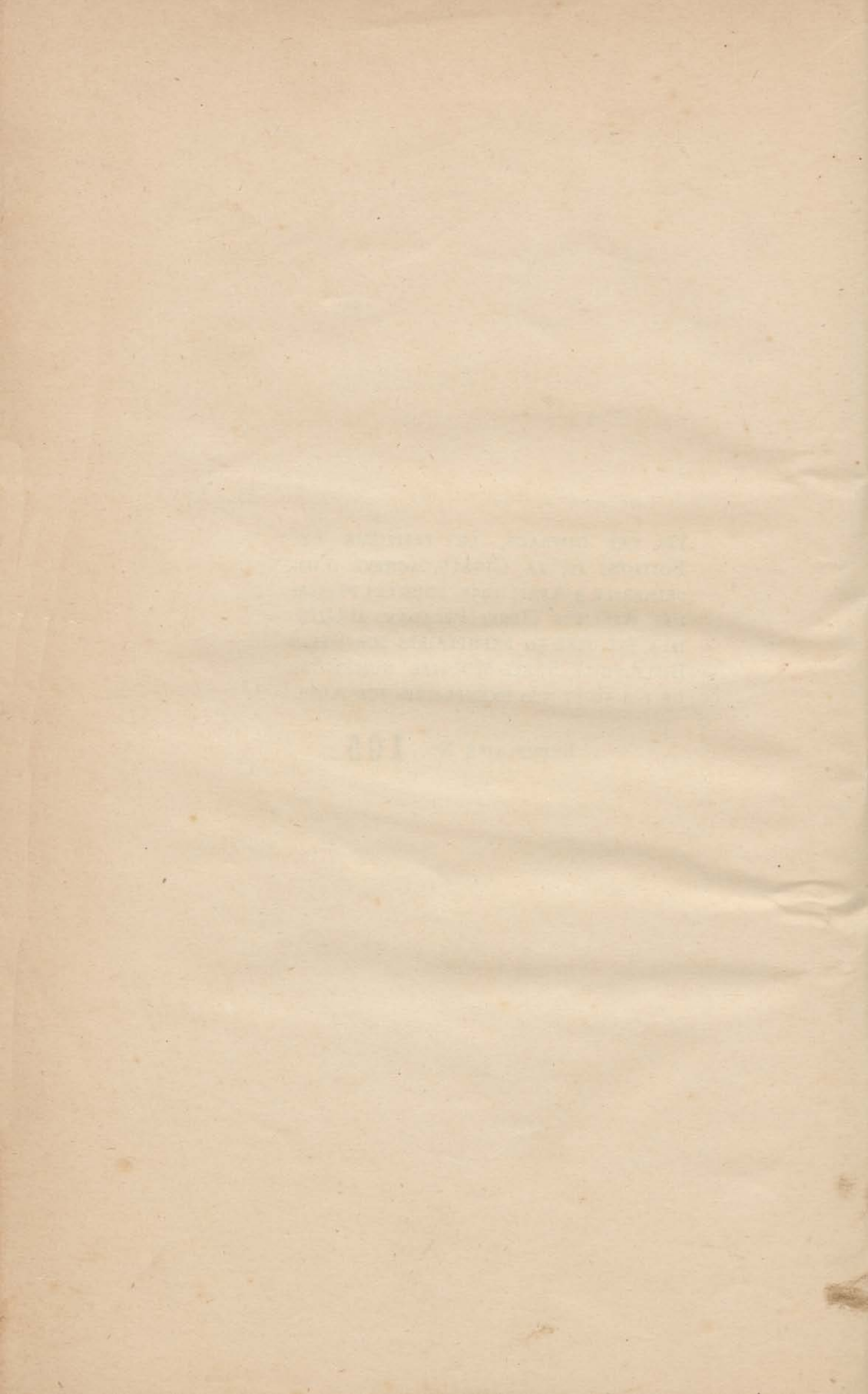
Le chapitre *Le Contre-Amiral, Gouverneur de la Guadeloupe* est dû à l'extrême obligeance de M. Bouge, Gouverneur actuel.

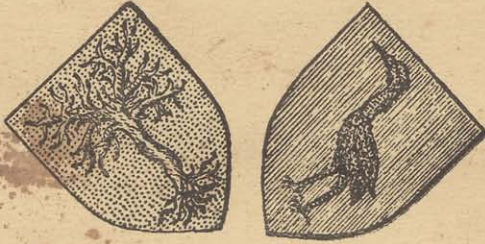
Quelques pages ont été extraites d'un manuscrit de M. Lacour, conseiller à la Cour Impériale de la Guadeloupe, auteur d'une histoire de la Guadeloupe, avec la permission de la famille



DE CET OUVRAGE, LE TREIZIÈME DES
EDITIONS DE LA CIGALE, ACHÉVÉ D'IM-
PRIMER LE 4 AVRIL 1935, SOUS LES PRESSES
DES ATELIERS HENRI PELADAN, A UZÈS,
IL A ÉTÉ TIRÉ 50 EXEMPLAIRES SUR VELIN
BIBLIOPHILE SOREL-MOUSSEL NUMÉROTÉS
DE 1 A 50 ET 300 EXEMPLAIRES SUR ALEP.

EXEMPLAIRE N° **105**





“ TOUT POUR DIEU ET L'HONNEUR ”